

SGA
 DSL
 22-10-18

ASSEMBLEE NATIONALE
 SECRETARIAT ADMINISTRATIF
 Arrivée le 22/10/18 à 12h01
 Retour: le 23/10/18 à 17h30
 N° d'Enregistrement 0543/L

ENTRÉE
 SCSB
 SGA
 24/10/18

LOI N° 2018 -33 DU 05 OCTOBRE 2018
 portant abrogation de la loi n° 2018-01
 adoptée le 04 janvier 2018 portant statut de la
 magistrature en République du Bénin.

DSL
 ce 23/10/18

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 04 septembre 2018 ;

La Cour constitutionnelle ayant rendu la décision de conformité à la Constitution DCC 18-192 du 02 octobre 2018, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

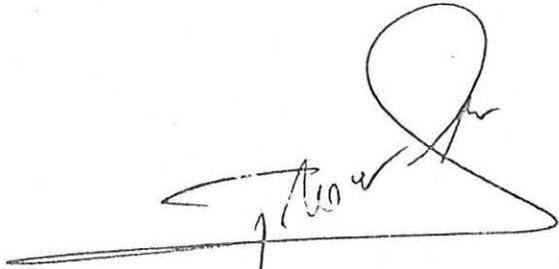
Article 1^{er}: La loi n° 2018-01 adoptée le 04 janvier 2018 portant statut de la magistrature en République du Bénin, est abrogée.

Article 2 : La présente loi sera publiée au Journal officiel et exécutée comme loi de l'Etat.-

Fait à Cotonou, le 05 octobre 2018

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

ASSEMBLEE NATIONALE
 COURRIER ARRIVEE
 Secrétariat du Directeur des
 Services Législatif
 Arrivée, le 24/10/18... Heures: 10h15
 Sous le N°
 N° d'Enregistrement: 506


 Patrice TALON

Le Ministre du Travail et
 de la Fonction Publique,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
 Justice et de la législation,


 Adidjatou A. MATHYS


 Séverin Maxime QUENUM

ASSEMBLEE NATIONALE
 Secrétariat Particulier du Président
 COURRIER ARRIVEE
 Le 23/10/18 Heures 10h15
 N° d'Enregistrement 0543/L

